

Fiche de données de sécurité

Forum Fongicide

Date de révision : 2022/03/29
Version: 3.3

page: 1/11
(30288711/SDS_CPA_CA/FR)

1. Identification

Identifiant de produit utilisé sur l'étiquette

Forum Fongicide

Usage recommandé du produit chimique et restrictions d'usage

Utilisation appropriée*: produit phytosanitaire, fongicide

* L'utilisation recommandée identifiée pour ce produit est fournie uniquement pour se conformer à une exigence du gouvernement fédéral et ne fait pas partie d'une spécification publiée par le vendeur. Les termes de cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) ne créent pas ni n'induisent de garantie, expresse ou implicite, y compris par incorporation dans ou référence à l'accord commercial du vendeur.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

BASF Canada Inc.
5025 Creebank Road
Édifce A, Étage 2
Mississauga, ON, L4W 0B6, CANADA

Téléphone: +1 289 360-1300

Numéro d'appel d'urgence

Information 24 heures en cas d'urgence

CHEMTREC: 1-800-424-9300
BASF HOTLINE: (800) 454-COPE (2673)

Autres moyens d'identification

Formule brute: C(21) H(22) Cl N O(4)
PCP # 32026

2. Identification des dangers

Conformément à la Réglementation sur les Produits Dangereux (SOR/2015-17)

Classification du produit

Acute Tox.	4 (par voie orale)	Toxicité aiguë
Aquatic Acute	2	Danger pour le milieu aquatique - aigu
Aquatic Chronic	2	Danger pour le milieu aquatique - chronique

Fiche de données de sécurité

Forum Fungicide

Date de révision : 2022/03/29
Version: 3.3

page: 2/11
(30288711/SDS_CPA_CA/FR)

Éléments d'étiquetage

Pictogramme:



Mention d'avertissement:
Attention

Mention de Danger:

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H401 Toxique pour les organismes aquatiques.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseil de Prudence (Prévention):

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P264 Se laver les parties du corps contaminées soigneusement après manipulation.

Conseils de prudence (Intervention):

P301 + P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P330 Rincer la bouche.
P391 Recueillir le produit répandu.

Conseil de Prudence (Élimination):

P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations locales.

3. Composition / Information sur les ingrédients

Conformément à la Réglementation sur les Produits Dangereux (SOR/2015-17)

Dimethomorph techn.

Numéro CAS: 110488-70-5

Teneur (W/W): 43.5 %

Synonyme: 4-(3-(4-chlorophenyl)-3-(3,4-dimethoxyphenyl)acryloyl)morpholine

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Indications générales:

Les secouristes devraient porter le matériel de protection personnel pour empêcher l'exposition. Retirer les vêtements souillés. Amener la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler 911 ou une ambulance, puis administrer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche. En cas d'intoxication, appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement, en se munissant de l'emballage ou de l'étiquette du produit.

Lorsque inhalé:

Repos, air frais, secours médical.

Fiche de données de sécurité

Forum Fungicide

Date de révision : 2022/03/29
Version: 3.3

page: 3/11
(30288711/SDS_CPA_CA/FR)

Lorsque en contact avec la peau:

Laver la peau immédiatement avec de grandes quantités d'eau pendant 15 à 20 minutes.

Lorsque en contact avec les yeux:

Tenir les yeux ouverts et rinser lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les verres de contact, s'il y a lieu, après les 5 premières minutes, puis continuer à rinser. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Lorsque avalé:

Secours médical immédiat. Ne pas donner de solide ni de liquide. Ne provoquer les vomissements que si cette recommandation provient d'un centre anti-poison ou d'un médecin. Ne jamais faire vomir ou faire avaler quelque chose par la bouche, si la personne blessée est inconsciente ou souffre de crampes.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11., (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:

eau pulvérisée, dioxyde de carbone, mousse, poudre d'extinction

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers lors de la lutte contre l'incendie:

monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, dioxyde d'azote, Chlorure d'hydrogene, oxydes d'azote, composé organo-chloré, composés phosphorés, composés de l'aluminium, composés de silice
Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

Conseils aux pompiers

Équipement de protection contre l'incendie:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations:

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Refroidir les récipients menacés avec de l'eau. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Éliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

Fiche de données de sécurité

Forum Fungicide

Date de révision : 2022/03/29
Version: 3.3

page: 4/11
(30288711/SDS_CPA_CA/FR)

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, Kieselguhr).

Pour de grandes quantités: Endiguer. Pomper le produit.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur. Collecter séparément dans des emballages adaptés étiquetés et qu'il est possible de fermer. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et un détergent en observant les réglementations en vigueur.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manutention sans danger

Aucune mesure particulière nécessaire si le stockage et la manipulation sont appropriés. Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Pas de mesures particulières nécessaires. La substance/le produit n'est pas combustible. Le produit n'est pas explosif.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver à l'écart de la chaleur. Protéger de l'action directe des rayons de soleil.

Protéger des températures supérieures à : 40 °C

Les caractéristiques du produit peuvent se modifier si la substance/le produit est stocké(e) au-dessus de la température indiquée pour une durée prolongée.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Les utilisateurs de pesticides doivent se reporter à l'étiquette du produit pour les exigences en matière d'équipement de protection individuelle.

Pas de limites connues d'exposition professionnelle spécifiques à la substance.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante. Porter un système de filtre de type chimique / mécanique TC23C certifié NIOSH (ou équivalent) pour enlever une combinaison de particules, de

Fiche de données de sécurité

Forum Fungicide

Date de révision : 2022/03/29
Version: 3.3

page: 5/11
(30288711/SDS_CPA_CA/FR)

gaz et de vapeurs. Pour les situations où les concentrations dans l'air peuvent dépasser le niveau pour lequel un appareil respiratoire filtrant est efficace ou où les niveaux sont inconnus ou mettent la vie en danger, utiliser un masque facial autonome à oxygène sous pression ou un masque facial respiratoire à adduction d'air avec échappement.

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques, Le choix des gants protecteurs doit se faire en fonction de l'évaluation par l'utilisateur des risques dans son milieu de travail.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales. Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale) Porter un écran facial s'il y a danger d'éclaboussures.

Vêtements de protection:

La protection corporelle doit être choisie en fonction de l'activité et de l'exposition possible, p.ex.: protection pour la tête, tablier, bottes de protection, tenue de protection contre les produits chimiques.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Pour la manipulation des produits phytosanitaires conditionnés dans des emballages tels que ceux destinés à l'utilisateur final, il faut tenir compte des recommandations pour les équipements de protection personnelle telles que figurant dans le mode d'emploi. Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé. Ranger séparément les vêtements de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique:	liquide
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé en raison du danger potentiel pour la santé par inhalation.
Couleur:	blanc(he)
Valeur du pH:	env. 7 - 9 (1 %(m), env. 20 °C)
point de solidification:	env. 0 °C
Point d'ébullition:	Données se rapportant au solvant env. 100 °C
Point d'éclair:	Données se rapportant au solvant Non inflammable.
Inflammabilité:	non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.
Limite supérieure d'explosivité:	Compte tenu de la composition de ce produit et de l'expérience acquise, aucun risque n'est attendu si le produit est utilisé dans les conditions standards pour l'usage préconisé.
Auto-inflammation:	D'après la teneur en eau, le produit ne s'enflamme pas.
Densité:	env. 1.15 g/cm ³ (20 °C)
Coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow):	Ces informations proviennent des propriétés de chacun des composants.

Fiche de données de sécurité

Forum Fungicide

Date de révision : 2022/03/29
Version: 3.3

page: 6/11
(30288711/SDS_CPA_CA/FR)

Données relatives à : Dimethomorph techn.

Coefficient de partage n-
octanol/eau (log Pow): 2.63 - 2.73
(20 °C)

Décomposition thermique: Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Viscosité dynamique: env. 157 mPa.s
(20 °C)

Solubilité dans l'eau: dispersible

Vitesse d'évaporation: non applicable

Autres informations: Si nécessaire, des informations sur d'autres paramètres physiques et chimiques sont indiqués dans cette rubrique.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Conditions à éviter

Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Eviter le stockage prolongé. Eviter les décharges électrostatiques. Eviter toute contamination. Eviter l'exposition prolongée à la chaleur extrême. Eviter les températures extrêmes.

Matières incompatibles

bases fortes, acides forts, oxydants puissants

Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition:

Produits de décomposition dangereux: Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Décomposition thermique:

Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

11. Données toxicologiques

Voie primaire d'exposition

Les voies de pénétration pour les solides et liquides sont l'ingestion et l'inhalation, mais peuvent inclure le contact avec les yeux ou la peau. Les voies de pénétration pour les gaz comprennent l'inhalation et le contact avec les yeux. Le contact avec la peau peut être une voie de pénétration pour les gaz liquéfiés.

Toxicité/Effets aigus

Toxicité aiguë

Fiche de données de sécurité

Forum Fungicide

Date de révision : 2022/03/29
Version: 3.3

page: 7/11
(30288711/SDS_CPA_CA/FR)

Évaluation de la toxicité aiguë: Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire. Toxicité modérée après une ingestion unique. Pratiquement pas toxique après inhalation unique. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique.

Par voie orale

Type de valeur: DL50

espèce: rat

Valeur: > 500 - < 2,000 mg/kg (Ligne directrice 423 de l'OCDE)

Inhalation

Type de valeur: CL50

espèce: rat

Valeur: > 5.0 mg/l (Ligne directrice 403 de l'OCDE)

durée d'exposition: 4 h

Test réalisé avec un aérosol.

Aucune mortalité n'a été constatée.

Par voie cutanée

Type de valeur: DL50

espèce: rat (mâle/femelle)

Valeur: > 4,000 mg/kg (Ligne directrice 402 de l'OCDE)

Aucune mortalité n'a été constatée.

Évaluation des autres effets aigus

Évaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

Selon les informations disponibles, aucune toxicité spécifique sur les organes cibles n'est anticipée suite à une seule exposition.

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Irritation / corrosion

Évaluation de l'effet irritant: Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire. Non-irritant pour la peau.

Non-irritant pour les yeux.

Peau

espèce: lapin

Résultat: non irritant

Méthode: Ligne directrice 404 de l'OCDE

Oeil

espèce: lapin

Résultat: non irritant

Méthode: Ligne directrice 405 de l'OCDE

Sensibilisation

Évaluation de l'effet sensibilisant: Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire. Il n'y a aucun signe d'un éventuel effet de sensibilisation de la peau.

test de Buehler modifié

espèce: cobaye

Résultat: N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux.

Méthode: Ligne directrice 406 de l'OCDE

Danger par Aspiration

Fiche de données de sécurité

Forum Fungicide

Date de révision : 2022/03/29
Version: 3.3

page: 8/11
(30288711/SDS_CPA_CA/FR)

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Pas de danger par aspiration attendu.

Toxicité/effets chroniques

Toxicité en cas d'exposition/administration répétée

Evaluation de la toxicité après administration répétée: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Aucune organo-toxicité spécifique de la substance n'a été observée après une administration répétée à des animaux.

Toxicité génétique

Evaluation du caractère mutagène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests de mutagenèse ne donnent aucune indication pour un potentiel génotoxique.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les différentes études réalisées sur animaux n'ont pas montré d'effets cancérogènes.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité.

Tératogénicité

Evaluation du caractère tératogène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants. Les tests sur animaux réalisés avec des quantités qui ne sont pas toxiques pour les animaux adultes ne donnent pas d'indice pour un effet toxique pour les embryons.

Autres informations

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

12. Données écologiques

Toxicité

Toxicité en milieu aquatique

Evaluation de la toxicité aquatique:

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Toxicité vis-à-vis des poissons

Données relatives à : *Dimethomorph techn.*

CL50 (96 h) 6.1 mg/l, *Oncorhynchus mykiss* (statique)

Invertébrés aquatiques

Données relatives à : *Dimethomorph techn.*

CE50 (48 h) > 7.92 mg/l, *Americamysis bahia* (OPP 72-2 (Ligne dir. de l'EPA), statique)

Plantes aquatique(s)

Fiche de données de sécurité

Forum Fungicide

Date de révision : 2022/03/29
Version: 3.3

page: 9/11
(30288711/SDS_CPA_CA/FR)

*Données relatives à : Dimethomorph techn.
CE50 (72 h) 82.2 mg/l (taux de croissance), Pseudokirchneriella subcapitata
CE10 (72 h) 27.3 mg/l (taux de croissance), Pseudokirchneriella subcapitata*

Effets chroniques sur poissons

*Données relatives à : Dimethomorph techn.
CE10 (60 j) 0.116 mg/l, Oncorhynchus mykiss
NOEC (34 j) 0.107 mg/l, Pimephales promelas*

Effets chroniques sur invertébrés aquat.

*Données relatives à : Dimethomorph techn.
NOEC (21 j) 0.22 mg/l, Daphnia magna
CE10 (21 j) 0.421 mg/l, Daphnia magna*

Persistence et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O)

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Evaluation du potentiel de bioaccumulation

Données relatives à : Dimethomorph techn.

Compte tenu du coefficient de partage n-octanol/eau (log Pow) une accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : Dimethomorph techn.

*La substance ne s'évapore pas de la surface de l'eau vers l'atmosphère.
Après pénétration dans le sol, il faut s'attendre à une adsorption sur les particules de terre solides.
La pénétration dans les eaux superficielles n'est pas attendue.*

Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

Fiche de données de sécurité

Forum Fungicide

Date de révision : 2022/03/29
Version: 3.3

page: 10/11
(30288711/SDS_CPA_CA/FR)

13. Données sur l'élimination

Élimination du produit:

Consulter l'étiquette du produit pour les consignes d'élimination et de recyclage.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre

TDG

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport maritime

IMDG

Classe de danger: 9
Groupe d'emballage: III
N° d'identification: UN 3082
Étiquette de danger: 9, EHSM
Polluant marin: OUI
Dénomination technique d'expédition:
MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE
DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
(contient DIMETHOMORPHE)

Sea transport

IMDG

Hazard class: 9
Packing group: III
ID number: UN 3082
Hazard label: 9, EHSM
Marine pollutant: YES
Proper shipping name:
ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS
SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains
DIMETHOMORPH)

Transport aérien

IATA/ICAO

Classe de danger: 9
Groupe d'emballage: III
N° d'identification: UN 3082
Étiquette de danger: 9, EHSM
Dénomination technique d'expédition:
MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE
DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
(contient DIMETHOMORPHE)

Air transport

IATA/ICAO

Hazard class: 9
Packing group: III
ID number: UN 3082
Hazard label: 9, EHSM
Proper shipping name:
ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS
SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains
DIMETHOMORPH)

Autres informations

Exempté de la réglementation en cas de transport par route ou par rail conformément aux dispositions du TMD 1.45.1. Cette exemption prévoit qu'aucun document d'expédition de marchandises dangereuses ou signal de sécurité n'est requis pour ce produit lorsqu'il est transporté par voie terrestre ou par rail.

15. Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux

Status d'enregistrement:

produit chimique DSL, CA non bloqué / listé

Exigences de la loi sur les produits antiparasitaires en matière d'étiquetage

Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Fiche de données de sécurité

Forum Fungicide

Date de révision : 2022/03/29
Version: 3.3

page: 11/11
(30288711/SDS_CPA_CA/FR)

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est soumis à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requises pour les fiches de données de sécurité conformes au GHS. Voici les informations sur les dangers qui doivent figurer sur l'étiquette du produit antiparasitaire :



Crâne et os croisés dans un losange
CONSERVER HORS DE LA PORTEE DES ENFANTS.
Laver soigneusement après toute manipulation du produit.

Il existe des exigences environnementales spécifiques au Canada pour la manipulation, l'utilisation et l'élimination de ce produit antiparasitaire, qui sont indiquées sur l'étiquette.

16. Autres informations

FDS rédigée par:
BASF NA Product Regulations
FDS rédigée le: 2022/03/29

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employées, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ